

Contrôle

Contrôle de bon fonctionnement (tous les 10 ans)

Les objectifs étant de:

- **vérifier** les modifications intervenues depuis le **précédent contrôle** effectué par la communauté de communes il y a **10 ans**;
- repérer l'accessibilité et les **défauts d'entretien** et d'usure éventuels ;
- **constater** que le fonctionnement de l'installation n'engendre pas de **risques environnementaux**, de risques sanitaires ou de nuisances.

[Contrôle de bon fonctionnement anticipé](#)

[Diagnostic pour vente](#)

Contact :

La communauté de communes :

Elodie DELAUNAY
Antenne de Villers-Bocage
18 rue Emile Samson
14310 Villers-Bocage

Le SPANC vous accueille du lundi au vendredi :

de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (sur le jeudi après-midi)

sur rendez-vous

Tél. : [02 31 77 57 48](tel:0231775748) (Choix 3)

courriel : spanc@pbil4.fr